

NEXTEDIA

Société Anonyme

Siège Social : 6, rue Jadin – 75017 PARIS

429 699 770 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017 INCLUANT LE RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire, conformément à la loi et aux statuts, en vue notamment (i) d'approuver les comptes sociaux de l'exercice social clos le 31 décembre 2017 de la société NEXTEDIA (la « **Société** »), (ii) d'en affecter le résultat (iii) d'approuver les comptes consolidés établis par la Société pour son compte et celui de ses filiales (le « **Groupe** » ou le « **Groupe NEXTEDIA** ») au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Il vous sera, par ailleurs, donné lecture des rapports dans lesquels votre Commissaire aux Comptes relate les conditions d'exercice de sa mission et fait état des conclusions auxquelles l'ont amené les divers contrôles et vérifications effectués par ses soins dans le cadre du mandat que vous lui avez confié.

Nous vous précisons que le présent rapport, les rapports sur les comptes annuels et spécial du Commissaire aux Comptes ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe des comptes sociaux et de comptes consolidés et, de façon générale, l'ensemble des documents sur lesquels porte le droit de communication des actionnaires, ont été tenus à votre disposition dans les conditions de forme et de délais prévues par la réglementation en vigueur et les statuts de la Société. Nous vous précisons également que la Société a établi des comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 de manière volontaire.

Enfin, nous vous précisons qu'aucune modification n'a été apportée au mode de présentation des comptes annuels ou aux méthodes d'évaluation suivies les années précédentes.

1. Activités du Groupe et événements importants survenus en 2017

1.1 Activités de la Société

NEXTEDIA est spécialisée dans le conseil et les services à forte valeur ajoutée, dédiés aux métiers de la transformation digitale sur les domaines de la Relation Client, de l'Expérience Client et du Smart Data.

Fort de plus de 220 experts, NEXTEDIA apporte à ses clients une expertise métier et technologique, doublée d'une capacité d'accompagnement de bout en bout depuis le conseil jusqu'à la mise en œuvre des principales solutions leaders du marché au travers de ses trois pôles d'expertises :

- Gestion de la Relation Client omnicanal (CRM, Centre de contacts, Gestion des interactions multicanales)
- Digital Marketing (CRM Marketing & Data Driven)
- Digital Experience (Web & Mobile Factory, Design Thinking, UX Design, User Experience)

Ces 3 pôles d'expertises s'appuient également sur le Smart Data Lab du Groupe pour le développement d'offres métiers packagées « Asset as Service » autour des technologies de la Data Preparation et de l'Intelligence Artificielle.

NEXTEDIA intervient auprès de Grands comptes sur six secteurs à fort potentiel : 1/ Banque & Assurance, 2/ Santé, Mutuelle & Prévoyance, 3/ Média & Telecom, 4/ Tourisme & Transport, 5/ Retail, Beauté & Luxe, 6/ Industrie & Energie.

NEXTEDIA opère sur des marchés dynamiques, tirés par la montée en puissance du digital, où les besoins des entreprises sont croissants et à forte composante technologique.

NEXTEDIA est aujourd'hui Business Partner sur les solutions Digital Marketing d'Adobe, d'IBM, Google et d'autres leaders majeurs sur ce marché.

1.2 Activités du Groupe

En 2017, NEXTEDIA a poursuivi à la fois l'intégration des sociétés acquises en 2016 et sa stratégie de croissance externe à travers l'acquisition la société ALMAVIA, devenue filiale à 100% en juillet 2017.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

NEXTEDIA va poursuivre l'accélération de sa croissance organique sur son périmètre historique, tout en accélérant le développement des synergies avec ALMAVIA, acquise en juillet 2017.

La réunion de l'ensemble des équipes NEXTEDIA (hors ALMAVIA) est un catalyseur de synergies et d'accélération de l'activité.

L'orientation commerciale est définitivement grands comptes, notamment auprès des principaux acteurs du secteur banque / assurances / mutuelles.

En termes de partenariats technologiques, NEXTEDIA souhaite approfondir ceux existants avec Adobe et IBM, tout en en lançant de nouveaux avec Microsoft et Salesforce.

- Evénements significatifs de l'exercice

- Augmentations de capital

Agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale du 10 juin 2016, le Conseil d'Administration a décidé en date du 15 mai 2017 de procéder à une augmentation de capital réservée d'un montant total (prime d'émission incluse) de 389.334,36 €. L'augmentation de capital a été réalisée le 1^{er} juin 2017, 316.532 actions nouvelles ont été émises au prix unitaire de 1,23 €.

Agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale du 7 juin 2017, le Conseil d'Administration a décidé en date du 12 juin 2017 de procéder à une augmentation de capital par placement privé au profit d'un cercle restreint d'investisseurs, d'un montant maximum (prime d'émission incluse) de 2.702.760,48 €. L'augmentation de capital a été réalisée le 21 juin 2017, 2.502.556 actions nouvelles ont été émises au prix unitaire de 1,08 €.

Agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale du 10 juin 2016, le Conseil d'Administration a décidé en date du 21 juin 2017 de procéder à une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription d'un montant total (prime d'émission incluse) de 3.476.178,72 €. L'augmentation de capital a été réalisée le 25 juillet 2017, 3.218.684 actions nouvelles ont été émises au prix unitaire de 1,08 €.

Agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale du 7 juin 2017, le Conseil d'Administration a décidé en date du 30 juin 2017 de procéder à une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des cédants de la société ALMAVIA d'un montant total (prime d'émission incluse) de 674.999,52 €. L'augmentation de capital a été réalisée le 27 juillet 2017, 636.792 actions nouvelles ont été émises au prix unitaire de 1,06 €.

- Exercice BSPCE

Le Conseil d'Administration en date du 4 avril 2017 a constaté l'exercice de l'intégralité des 97.490 BSPCE attribués à M. François THEAUDIN attribués par le Conseil d'Administration en date du 6 mai 2014. Chaque BSPCE donne droit à souscrire à une action au prix unitaire de 0,92 € se décomposant en 0,10 € de valeur nominale et 0,82 € de prime d'émission. Cet exercice a donné lieu à la création de 97.490 actions nouvelles.

- Acquisition de la société ALMAVIA

En juin 2017 NEXTEDIA a annoncé l'acquisition de la société Almavia, spécialisée sur les métiers de la Gestion de la Relation Client omnicanal.

Dans le cadre de cette opération, la société Almania préserve son ADN et son identité et devient filiale à 100 % du groupe NEXTEDIA. La totalité des employés, des clients et des offres est intégrée au Groupe NEXTEDIA via cette nouvelle filiale. Les associés de la société Almania, M. Pierre TROGNON et M. Jérôme LEBRUN continuent de diriger cette filiale et deviennent directeurs associés du Groupe NEXTEDIA.

Ce rapprochement permet de doubler l'effectif du Groupe NEXTEDIA avec près de 200 personnes et d'offrir de fortes synergies opérationnelles et commerciales à court terme afin de soutenir une croissance durable et significative sur le long terme.

- *Partenariat avec la société TALE OF DATA*

En septembre 2017, NEXTEDIA a annoncé la signature d'un partenariat stratégique et d'une prise de participation minoritaire dans la startup TALE OF DATA spécialisée dans les technologies Big Data.

Ce rapprochement a pour objectif de développer conjointement des offres Big Data s'appuyant sur la technologie de Tale of Data. Le développement de ces offres s'inscrit plus globalement dans l'initiative NEXTEDIA LAB qui vise à créer des assets technologiques et à stimuler l'innovation dans les différentes entités et filiales du Groupe NEXTEDIA.

Au travers de cette initiative NEXTEDIA LAB et dans un 1er temps du rapprochement avec la startup Tale Of Data, le Groupe NEXTEDIA souhaite intégrer dans son business model, un modèle de type Asset as Services.

Ce modèle d'offre de service est basé sur l'utilisation d'assets technologiques créés au travers de l'initiative NEXTEDIA LAB ou co-développés dans le cadre d'un accompagnement stratégique de startups à fort potentiel positionnées sur nos métiers telle que Tale Of Data.

Ce partenariat stratégique s'accompagne également d'une prise de participation progressive et minoritaire au capital de Tale Of Data afin de la doter des moyens financiers, humains et opérationnels qui vont accélérer son développement en France et à l'international.

- *TUP de la filiale 22BIS MEDIA*

En date du 23 novembre 2017, NEXTEDIA a décidé la dissolution anticipée de la société 22BIS MEDIA avec transmission universelle de son patrimoine à la société NEXTEDIA. La date d'effectivité de la TUP est au 1^{er} janvier 2018.

- Activité en matière de recherche et de développement

Le Groupe a réalisé des travaux de recherche et de développement en matière de :

- Réconciliation des données online et offline pour un usage digital marketing
- Automatisation de la cartographie des données personnelles au sein d'un système d'information

Ces travaux ont permis au Groupe de solliciter du crédit impôt recherche au titre de l'exercice 2017.

- Principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confrontée

Les principaux risques auxquels le Groupe est confrontée sont les suivants :

- *Risques liés à l'environnement concurrentiel :*

Apparition de nouveaux concurrents ou renforcement des concurrents existants sur le cœur de l'offre de NEXTEDIA. Le Groupe s'est doté des moyens de maintenir la qualité de son offre, de son avance technologique et créative grâce à une équipe formée des meilleurs talents du marché, une innovation constante et renouvelée, et une structure extrêmement agile.

- *Risques liés aux fournisseurs et aux clients :*

Perte de fournisseurs, afin de pallier ce risque le Groupe a mis en place des partenariats stratégiques avec ses fournisseurs clef (Adobe, IBM, Microsoft).

Risque de trop grande dépendance, le Groupe a su élargir et cibler au plus proche du besoin des clients son vivier de fournisseurs.

Risque d'impayés clients, le Groupe travaille essentiellement avec de grands comptes, de plus il s'est doté d'une réelle politique de crédit management.

Risques liés à l'internet et à l'envoi de messages via mobile ou email, le Groupe maintient une veille renforcée qui lui permet d'anticiper les évolutions des technologies et de s'y adapter rapidement en acquérant ou développant les outils les plus à la pointe des nouveautés. Le Groupe s'est organisé de façon agile.

- *Risques liés à l'application du règlement européen et de la Directive du 27 avril 2016 plus communément appeler Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)*

A compter du 25 mai 2018 entrera en application le règlement européen concernant la nouvelle réglementation sur la protection des données.

Le Groupe sera en conformité avec la loi à compter du 25 mai 2018. Cette loi porte essentiellement sur le consentement de l'utilisateur quant à l'utilisation de ses données personnelles, son stockage, sa sécurisation et son exploitation. Cette loi est principalement interprétée comme une loi de formalisation des procédures relatives à la donnée personnelle.

Le Groupe est d'ores et déjà en conformité avec l'ensemble des dispositions des régulateurs locaux (CNIL en France par exemple) concernant la collecte de données. Par ailleurs, le Groupe travaille principalement avec des entreprises internationales extrêmement sensibilisées à ces questions.

- *Risques financiers :*

Ces risques liés à l'internationalisation sont principalement des risques de change. Ceux-ci sont limités du fait de la faible exposition en termes de volume et de localisation (Europe, Pologne, Danemark).

- *Risques liés à la sécurité informatique:*

Une sécurité informatique défectueuse (cyber-attaques, pertes de données, discontinuité de l'information) pourrait perturber significativement l'activité du Groupe et serait susceptible d'avoir des conséquences néfastes sur ses résultats. Afin de préserver la sécurité des systèmes d'information, le Groupe a formalisé des règles régissant l'utilisation des ressources et outils informatiques mis à la disposition de ses collaborateurs.

- Prises de participations significatives dans les sociétés ayant leur siège social en France ou prises de contrôle de telles sociétés intervenues au cours de l'exercice

NEXTEDIA a acquis en 2017 la société ALMAVIA.

- Création de sociétés filiales ayant leur siège social en France

Néant

- Evénements intervenus depuis la clôture

Aucun événement important survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le présent rapport est établi.

- Indication sur l'utilisation des instruments financiers

NEXTEDIA n'a recours à aucun instrument financier (couverture de change ou couverture de taux).

2. Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et des sociétés du Groupe

Résultat du Groupe NEXTEDIA (comptes consolidés)

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2017, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 16.682.852 € contre un chiffre d'affaires de 8 937 412€ au titre de l'exercice précédent, soit une hausse de 87%.

Cette hausse est en partie imputable à l'apport du chiffre d'affaires de la société ALMAVIA acquise en juillet 2017.

En complément de cette croissance externe, la stratégie commerciale orientée vers ouverture de grands comptes a permis de soutenir la croissance organique du Groupe.

Le résultat d'exploitation consolidé s'élève à 1 571 038€ contre 989 658 € au titre de l'exercice précédent.

Le groupe a bénéficié de l'apport du résultat d'exploitation de la société ALMAVIA, tout en maintenant un niveau de profitabilité significatif sur son périmètre historique.

Le résultat net part du Groupe ressort à 910 395€ au 31 décembre 2017, contre 490 414 € au 31 décembre 2016.

Il intègre un résultat financier de -38 536 € principalement généré par les variations de taux de change USD / EURO avec la filiale Novactive Inc basée aux Etats-Unis.

Il est également composé par un résultat exceptionnel de -490 178 € imputable (i) aux charges et mises au rebut liées au déménagement des sociétés sur un même site en juillet 2017, (ii) aux coûts de licenciements de collaborateurs (iii) à des transactions négociées dans le cadre de litiges prudhommaux antérieurs, (iv) à des régularisations de charges sociales et taxes sur les différentes entités.

La position nette de trésorerie à l'ouverture (après déduction des concours bancaires courants et des dettes à long terme) s'établissait à -1 562 140 € lorsque la position à la clôture s'établit à -883 932€. Les dettes financières de la Société s'élèvent au 31 décembre 2017 à 2.392.825 €. Elles sont principalement composées pour 1 706 430€ de l'emprunt (principal et intérêts) de la filiale danoise auprès de la Jyske Bank.

Les Capitaux Propres (part du Groupe) s'élèvent à 8 176 701€.

Résultats sociaux de la Société NEXTEDIA (comptes sociaux)

En 2017, le chiffre d'affaires de la Société s'est élevé à 3 942 235 € en hausse de 8% par rapport aux 3 617 521 € de l'année précédente.

Cette hausse est essentiellement imputable à la priorité donnée au développement commercial de grands comptes clients sur lesquels les enveloppes financières des projets vendus est plus significatif.

Le résultat d'exploitation pour l'exercice 2017 s'élève à 438 904€ contre 403 797 € pour l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par l'amélioration de la marge brute des contrats vendus, et de la poursuite de l'optimisation des coûts de structure.

L'exercice clos le 31 décembre 2017 fait ressortir un résultat net comptable de 304 271 € contre 58 641 € en 2016.

La position nette de trésorerie à l'ouverture (après déduction des concours bancaires courants) s'établissait à 551 807 € lorsque la position nette de trésorerie à la clôture s'établit à 122 716€. Les dettes financières s'élèvent au 31 décembre 2017 à 339 400 €. Elles sont composées principalement d'un prêt auprès du CDN pour un montant de 225 320€ et d'un emprunt BPI pour un montant de 114 080€.

La Société a eu recours en 2017 à du financement factor.

3. Difficultés rencontrées

La principale difficulté rencontrée par NEXTEDIA en 2017 a été de mener de front à la fois l'intégration des sociétés acquises en 2016, l'accélération de la croissance organique et la poursuite de la croissance externe à travers l'acquisition d'ALMAVIA.

Cela a conduit à des choix forts en termes de gestion des priorités, d'organisation et de structuration du Groupe.

4. Proposition d'affectation du résultat.

La Société enregistre pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 un bénéfice comptable de 304 271 €.

Nous vous proposons d'affecter le montant de ce résultat net au poste « Report à nouveau », qui passerait ainsi de 58 641 € à 362 912 €.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts nous vous demanderons également, lors de l'assemblée, de constater qu'aucune charge, ni aucune dépense somptuaire, ni aucun amortissement excédentaire n'ont été enregistrés au cours de l'exercice.

5. Information sur les délais de paiement « fournisseurs » et « clients »

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

**FACTURES REÇUES ET EMISES NON REGLEES A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE
DONT LE TERME EST ECHU**

Article D. 441 I, 1° du Code de commerce : Factures recues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	23	22	23	101	169
Montant total des factures concernées (TTC)	191462	150918	134103	593417	1069900
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	9,40%	7,41%	6,58%	29,13%	52,52%
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	4,86%	3,83%	3,40%	15,05%	27,14%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	[-]				
Montant total des factures exclues (TTC)	[-]				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	30 date de facture				

Article D. 441 I, 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	38	14	8	86	146
Montant total des factures concernées (TTC)	320 100,00	96 750,00	45 502,00	838 166,00	1 300 518,00
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	8,12%	2,45%	1,15%	21,26%	32,99%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	[-]				
Montant total des factures exclues (TTC)	[-]				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	30J Date de facture				

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

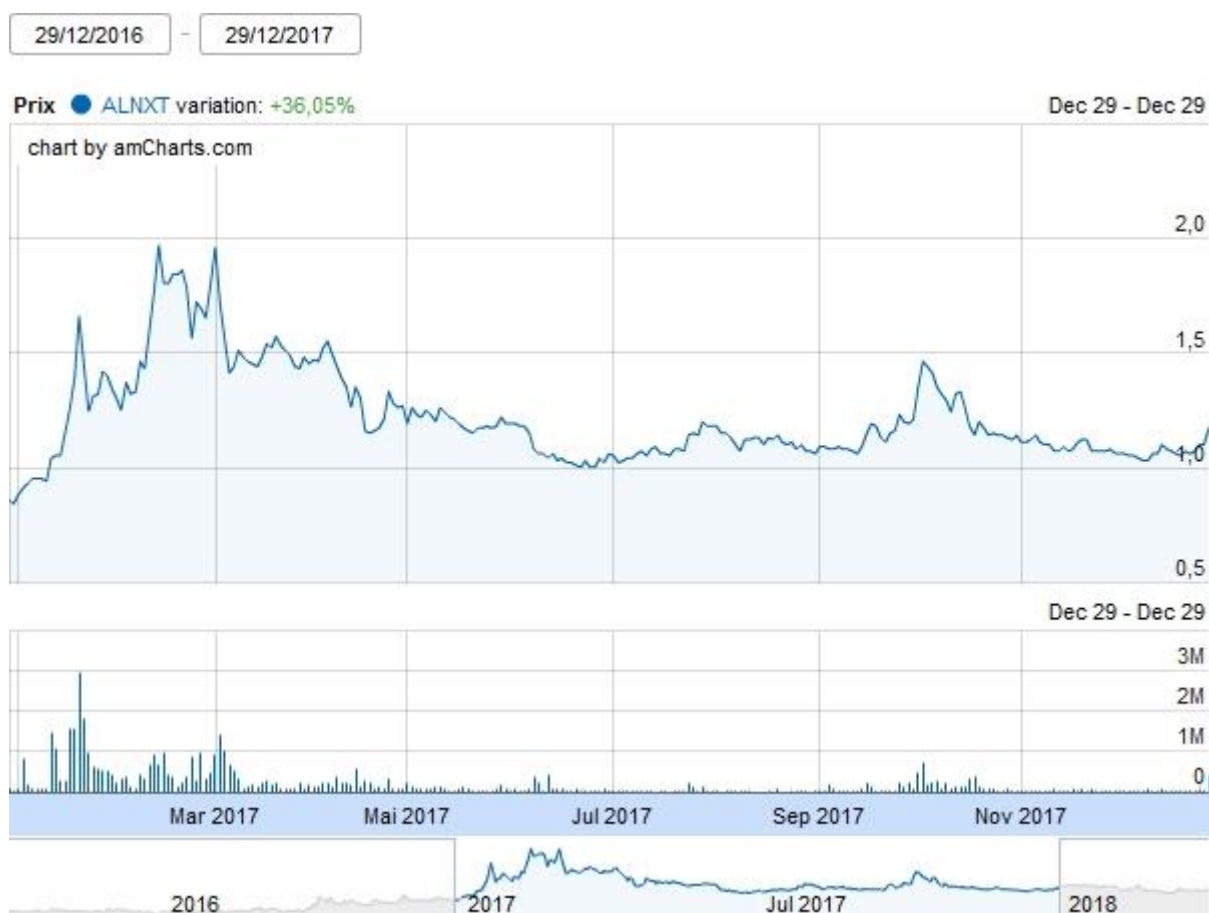
Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices figure en **Annexe 1.**

6. Evolution du titre coté en bourse au cours de l'exercice

Au 31 décembre 2017, le cours de l'action s'établissait à 1,17 €, soit une capitalisation boursière de 22M € euros.

Ci-dessous est présentée l'évolution du cours de l'action NEXTEDIA au cours de l'exercice 2017.

Evolution du cours de l'action et des volumes de titres échangés – Source : Euronext



7. Situation des Filiales et participations

Au 31 décembre 2017, votre Société détenait directement :

- 100% du capital de la société YUSEO, société par actions simplifiée au capital de 77.594,51 € dont le siège social est situé 6, rue Jadin – 75017 PARIS et immatriculée sous le numéro 434 045 084 R.C.S PARIS ; cette société a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 1 196 147 € et un résultat net de 88 320 €.
- 100% du capital de la société EXPERTISE SOURCING INNOVATION, société par actions simplifiée au capital de 10.000 € dont le siège social est situé 6, rue Jadin – 75017 PARIS et immatriculée sous le numéro 530 262 435 R.C.S PARIS ; cette société a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 3 790 438 € et un résultat net de 146 431€.
- 100% du capital de la société NOVACTIVE, société par actions simplifiée au capital de 132.576 € dont le siège social est situé 6, rue Jadin – 75017 PARIS et immatriculée sous le numéro 408 999 233 R.C.S PARIS ; cette société a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 3 276 245 € et un résultat net de 29 395 €.
- 100% du capital de la société ALMAVIA, société par actions simplifiée au capital de 100.000 € dont le siège social est situé 6, rue Jadin – 75017 PARIS et immatriculée sous le numéro 450 510 060 R.C.S PARIS ; cette société a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 10 808 011 € et un résultat net de 223 449€.
- 100 % de la société NOVACTIVE INC, société de droit américain ayant son siège social au 100 Broadway, San Francisco, CA 94111, United States et immatriculée sous le numéro 46-3037934; cette société a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 291 240\$ et un résultat net de 8 115\$.
- 100 % de la société COME & STAY DKH A/S, société de droit danois ayant son siège social au Hopballevej 7 7300 Jelling et immatriculée sous le numéro 25118677 ; cette société a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 0€ et un résultat net de 0€.
- 100 % de la société COME & STAY FACILITY SERVICE A/S, société de droit danois ayant son siège social au Hopballevej 7 7300 Jelling et immatriculée sous le numéro 29147531 ; cette société a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 0€ et un résultat net de 0€.
- 100 % de la société COME & STAY SP. Z.O.O, société de droit polonais ayant son siège social au Poznań, (60-184), Ludwika Sokolskiego 10 Street et immatriculée sous le numéro 300485264 ; cette société a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 0€ et un résultat net de 0€.
- 100% du capital de de la société COME & STAY SP. SPAIN SL, société de droit espagnol dont le siège social est situé CI Zurbano 45 28010 Madrid et immatriculée sous le numéro B 85106508 ; cette société a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 0€ € et un résultat net de 0€.
- 100% du capital de la société 22BIS MEDIA, société par actions simplifiée au capital de 50.000 € dont le siège social est situé 6, rue Jadin – 75017 PARIS et immatriculée sous le numéro 799 089 586 R.C.S PARIS. Cette société a fait l'objet en date du 27 novembre 2017 d'une dissolution avec transmission universelle de son patrimoine à NEXTEDIA.

8. Situation des succursales au 31 décembre 2017

Néant.

9. Aliénations et participations croisées

Néant.

10. Capital social

Au 31 décembre 2017 et à la connaissance de la Société, le capital social de la Société est détenu comme suit :

Nombre de titres en circulation : 18 876 005

Dont nombre de titres inscrit au nominatif : 7 484 063

Nombre de titres	Nombre de droits de vote
Plus de 25%	Plus de 25%
Néant	Néant
Plus de 20%	Plus de 20%
Néant	Néant
Plus de 15%	Plus de 15%
Néant	DLB Investissement: 2.061.277 droits soit 16,3%
Plus de 10%	Plus de 10%
DLB Investissement: 1.988.330 titres soit 10,5%	Néant
Plus de 5%	Plus de 5%
Néant	ALDERVILLE Holding :1.296.986 droits soit 6,6%

A la connaissance de la Société, aucun actionnaire ne détient plus de 25% des actions ou des droits de vote de la Société au 31 décembre 2017.

Par application des dispositions de l'article L.233-13 du Code de Commerce, nous vous informons que l'identité des personnes physiques et morales détenant directement ou indirectement un nombre d'actions du vingtième (5 %), du dixième (10 %), des trois vingtièmes (15 %), du cinquième (20 %), du quart (25 %), du tiers (33,33 %), de la moitié (50 %), des deux tiers (66,66 %), des dix-huit vingtièmes (90 %) ou des dix-neuf vingtièmes (95 %) du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales dans la Société à la fin du dernier exercice clos (31 décembre 2017) est indiqué dans le tableau précédent.

11. BSPCE

BSPCE attribués en 2014

Nous vous rappelons que le Conseil d'Administration en date du 6 mai 2014 agissant sur délégation de l'Assemblée Générale du 28 juin 2013 a émis 459.980 BSPCE comme suit :

- 97.490 BSPCE au profit de M. François THEAUDIN

- 362.490 BSPCE au profit de M. Marc NEGRONI

Chaque BSPCE donne droit à souscrire à une action au prix unitaire de 0,92 € se décomposant en 0,10 € de valeur nominale et 0,82 € de prime d'émission. Ils sont exerçables depuis le 6 mai 2014 et deviendront caducs de plein droit le 6 mai 2019.

Le Conseil d'Administration en date du 4 avril 2017 a constaté l'exercice de l'intégralité des 97.490 BSPCE attribués à M. François THEAUDIN.

12. Programme de rachat d'actions – Actions auto détenues

Le nombre d'actions détenues par la Société au 31 décembre 2017 est de 1.789 actions, et donc inchangé par rapport au 31 décembre 2016.

Nous vous remercions de bien vouloir approuver les rapports présentés par notre Commissaire aux Comptes ainsi que les résolutions qui vous seront proposées au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire.

13. Commissaires aux Comptes

- Fin des mandats des Commissaires aux Comptes

Lors de l'Assemblée Générale de la Société de 2006, GROUPE Y et M. Arnaud MOYON ont été désignés respectivement en qualité de commissaires aux comptes titulaires et suppléants pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Leurs mandats arrivant à expiration lors de la présente assemblée, nous vous proposons de ne pas les renouveler dans leurs fonctions.

- Nomination de nouveaux Commissaires aux Comptes titulaire

Nous vous proposons de nommer lors de la présente assemblée, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

Le Cabinet MAZARS
61 rue Henri Regnault
92 400 Courbevoie

Le cabinet MAZARS, a fait savoir par avance qu'il acceptait cette nomination et n'était frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

- Rémunérations perçues par les Commissaires aux Comptes

Au niveau de l'ensemble du Groupe, les honoraires perçus par les Commissaires aux Comptes au cours de l'exercice 2017 s'élèvent à 72 227 € euros (contre 36.050 euros en 2016).

14. Etat de la participation des salariés au capital social (art. L 225-102 du C. commerce)

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2017, les actions détenues collectivement par les salariés représentent moins de 3% du capital social.

15. Ratification du transfert de siège social

Votre Conseil d'Administration, lors de sa séance en date du 24 juillet 2017, a décidé de transférer le siège social du 16, rue du Dôme – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT au 6, rue Jadin – 75017 PARIS à compter du 24 juillet 2017.

En application des dispositions légales et statutaires, nous vous demandons de bien vouloir ratifier cette décision.

16. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Conformément aux dispositions des articles L.225-37 alinéa 6, L.225-68 alinéa 6 et L.226-10 alinéa 2er nous vous présentons notre rapport sur le gouvernement d'entreprise lequel est inclus dans le présent rapport de gestion par application des dispositions de l'article L.225-37 alinéa 6 du Code de commerce.

16.1 Gouvernance d'entreprise

Nous vous rappelons que la Présidence de la Société est assurée par votre Président du Conseil d'Administration, M. Pascal CHEVALIER.

Le Directeur Général, M. François THEAUDIN, a été nommé au cours de l'exercice 2014 pour une durée illimitée.

16.2 Mandataires sociaux : mandats et fonctions exercées

- Liste des mandats et fonctions dans la Société

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés au sein de la société par chacun des mandataires sociaux :

Nom, prénom	Fonctions	Date de nomination en qualité d'administrateur	Date d'expiration du mandat d'administrateur
M. François THEAUDIN	Administrateur	26.03.2014 Renouvelé par l'AGOE du 07.06.2017	Assemblée Générale devant statuer sur l'exercice clos le 31.12.2022
M. Pascal CHEVALIER	Président	21.11.2011 Renouvelé par l'AGOE du 07.06.2017	Assemblée Générale devant statuer sur l'exercice clos le 31.12.2022
M. Jean Daniel CAMUS	Administrateur	26.06.2012 Renouvelé par l'AGOE du 07.06.2017	Assemblée Générale devant statuer sur l'exercice clos le 31.12.2022
M. Marc NEGRONI	Administrateur	10.06.2014	Assemblée Générale devant statuer sur l'exercice clos le 31.12.2020
ALDERVILLE HOLDING	Administrateur	30.01.2017	Assemblée Générale devant statuer sur l'exercice clos le 31.12.2018

Liste des mandats et fonctions des dirigeants de la Société hors la Société

M. François THEAUDIN, Directeur général de la Société est également :

- Gérant de la société ARELIO, société à responsabilité limitée à associé unique dont le siège social se situe 5B allée des belles vues – 92380 GARCHES, immatriculée sous le numéro unique 800 096 976 RCS NANTERRE.
- Président de la société QUINTET, société par actions simplifiée ayant son siège social 8, rue Barthélémy Danjou- 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 823 686 902 RCS NANTERRE.

M. Pascal CHEVALIER, Président du Conseil d'Administration et Directeur général de la Société est également :

- Administrateur de la société TRINOVA CREATION, société par actions simplifiée ayant son siège social : 17, avenue Charles de Gaulle - 69 370 ST DIDIER AU MONT D'OR et immatriculée sous le numéro unique 424 936 482 RCS LYON ;
- Administrateur de la société Trinova, société anonyme ayant son siège social : 17, avenue Charles de Gaulle - 69 370 St Didier au Mont d'Or et immatriculée sous le numéro unique 411 877 657 RCS LYON,
- Administrateur de la société Archipel SA, société anonyme ayant son siège social 101, rue Jean Jaurès - 92 300 Levallois-Perret et immatriculée sous le numéro unique 410 773 279 RCS NANTERRE,

- Président et Directeur général de la société REWORLD MEDIA, société anonyme ayant son siège social au 8, rue Barthélémy Danjou et immatriculée sous le numéro unique 439 546 011 RCS NANTERRE,
- Président et Directeur général de la société ONE EXPERIENCE, société anonyme ayant son siège social 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 824 187 579 RCS NANTERRE,
- Président de la société CPI, société par actions simplifiée à associé unique ayant son siège social 13, rue Saint-Lazare – 75009 Paris et immatriculée au R.C.S. de Paris sous le numéro 502 687 577,
- Gérant de la « Société civile immobilière LES TENNIS DE CHAILLY » ayant son siège social 7, route de Fontainebleau 77930 CHAILLY EN BIÈRE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MELUN sous le numéro 323 362 582,
- Gérant de la société civile immobilière « IMMO VENTURE 1 » ayant son siège social 49, rue de l'Est 92100 BOULOGNE, au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 444 769 160.
- Gérant de la société EDI SIC, société à responsabilité limitée ayant son siège social 8, rue Barthélémy Danjou– 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro 397 912 528 RCS NANTERRE,
- Gérant de la société CTB, société à responsabilité limitée ayant son siège social 13, rue Saint Lazare – 75009 PARIS et immatriculée sous le numéro unique 323 362 590 RCS PARIS,
- Gérant de la société JAFO MARITIME, société à responsabilité limitée ayant son siège social 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 408 786 424 RCS NANTERRE,
- Gérant de la société LES TERRASSES DU MONT BLANC, société civile immobilière ayant son siège social, 8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 819 676 123 RCS NANTERRE,
- Administrateur de REWORLD MEDIA PTE LTD, société de droit chinois ayant son siège social 51 Goldhill Plaza # 12-11– SINGAPOUR (308 900) et immatriculée sous le numéro 201228461 D à Singapour,
- Président du Conseil d'administration de la société TRADEDOUBLER AB, société de droit suédois ayant son siège social au Birger Jarlsgatan 57A, 7th floor, Stockholm et immatriculée sous le numéro 556575-7423.

M. Marc NEGRONI, administrateur de la Société est également :

- Gérant de la société NMCI, société à responsabilité limitée à associé unique ayant son siège social 7, rue Jean Mermoz – 92380 GARCHES et immatriculée sous le numéro unique 821.693.843 RCS NANTERRE.

La société ALDERVILLE HOLDING, administrateur de la Société est également :

- Gérant de la société DIMAOND MINDS INVESTMENT, société à responsabilité limitée ayant son siège social 7, place Franz Liszt – 75010 PARIS et immatriculée sous le numéro unique 440.328.698 RCS PARIS.

- Président de la société BEAUBOURG CAPITAL, société par actions simplifiée ayant son siège social 7, place Franz Liszt – 75010 et immatriculée sous le numéro unique 494 036 635 RCS PARUS.
- Administrateur de la société LOKAD, société par actions simplifiée ayant son siège social 83-85 boulevard Vincent AURIOL – 75013 PARIS et immatriculée sous le numéro unique 503 710 899 RCS PARIS.
- Président de la société ALDERVILLE HOLDING SPRL société de droit belge ayant son siège social Avenue de Tervueren 252 – 1150 BRUXELLES et immatriculée sous le numéro BE 0823.685.891.

16.3 Conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce

Nous vous précisons que les conventions réglementées conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution a été poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont fait l'objet d'un examen par le Conseil d'Administration qui a décidé de maintenir les autorisations précédemment octroyées pour l'ensemble des conventions poursuivies.

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et qui se sont poursuivies ou qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil d'administration.

Vos Commissaires aux Comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

16.4 Conventions conclues directement ou indirectement entre un dirigeant ou un associé à plus de 10% de la Société et une filiale à plus de 50% de la Société

Convention de prestation de services conclue entre la société ARELIO (société à responsabilité limitée à associé unique dont le siège social se situe 5B allée des belles vues – 92380 GARCHES, immatriculée sous le numéro unique 800 096 976 RCS NANTERRE dont M. François THEAUDIN est le Gérant et l'associé unique) et les filiales NOVACTIVE, YUSEO et EXPERTISE SOURCING INNOVATION en date du 1^{er} janvier 2017.

Convention de prestation de services conclue entre la société NMCI (société à responsabilité limitée à associé unique ayant son siège social 7, rue Jean Mermoz – 92380 GARCHES et immatriculée sous le numéro unique 821.693.843 RCS NANTERRE dont M. Marc NEGRONI est le Gérant et l'associé unique) et les filiales NOVACTIVE, YUSEO et EXPERTISE SOURCING INNOVATION en date du 1^{er} janvier 2017

16.5 Tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs

Vous trouverez ci-après, conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, alinéa 3, du Code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par

l'Assemblée Générale au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 dudit Code.

	DELEGATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION	UTILISATION AU COURS DE L'EXERCICE	FIN DE LA DELEGATION
1.	<u>Assemblée Générale du 7 juin 2017</u> : Autorisation conférée au Conseil d'Administration en vue de procéder au rachat d'actions de la Société Plafond : 10% du capital social pour un montant maximal de 2.100.000 € Durée : 18 mois	Néant	07.12.2018
2.	<u>Assemblée Générale du 7 juin 2017</u> : Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'une ou plusieurs augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories définies de personnes conformément aux dispositions de l'article L.225-138 du Code de commerce Plafond : 600.000 € de nominal Durée : 18 mois	Utilisation par les CA du 15.05.2017 et 30.06.2017 95.332,40 €	07.12.2018
3.	<u>Assemblée Générale du 7 juin 2017</u> : Délégation pour autoriser le Conseil d'Administration à augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'un placement privé Plafond : 600.0000 € de nominal Durée : 26 mois	Utilisation par le CA du 12.06.2017 250.255,60 €	7.08.2019
4.	<u>Assemblée Générale du 10 juin 2016</u> : Délégation pour autoriser le Conseil d'Administration à annuler tout ou partie des actions propres auto-détenues par la Société par périodes de 24 mois et à réduire le capital corrélativement Plafond : 10% du capital social Durée : 26 mois	Néant	10.08.2018
5.	<u>Assemblée Générale du 10 juin 2016</u> : Délégation au Conseil d'Administration pour augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, notamment des bons de souscription d'actions attribués gratuitement à tous les actionnaires, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires. Plafond : 500.000 € de nominal	Utilisation par le CA du 21.06.2017 321.868,40 €	10.08.2018

	Durée : 26 mois		
6.	<u>Assemblée Générale du 10 juin 2016</u> : Autorisation conférée au Conseil d'Administration en vue de consentir au profit des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe des actions gratuites de la Société Plafond : 10% du capital de la Société au jour de la décision du Conseil d'administration Durée : 38 mois	Néant	10.08.2019
7.	<u>Assemblée Générale du 23 juin 2014</u> : Autorisation conférée au Conseil d'Administration en vue de consentir au profit des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe des options donnant droit à la souscription et/ou à l'achat d'actions de la Société Plafond : 10% du capital de la Société au jour de la décision du Conseil d'administration Durée : 38 mois	Néant	23.08.2017

17. Opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres

Vous trouverez en **Annexe2** la liste des opérations réalisées au cours de l'exercice 2017 sur les titres de la Société par les personnes visées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, et selon les modalités prévues par les articles 222-14 et 222-15 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Toutes ces opérations ont fait l'objet d'une déclaration auprès de l'AMF.

Conclusion

Si vous approuvez les comptes tels qu'ils vous sont présentés, vous voudrez bien alors donner à vos administrateurs quitus de leur gestion et au Commissaire aux comptes quitus de sa mission pour l'exercice considéré.

Nous sommes à votre disposition pour répondre aux questions que vous voudrez bien nous poser préalablement au vote des résolutions qui seront soumises à vos suffrages.

Votre conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

Annexe 1 :
Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	1 887 600	1 210 395	649 413	501 896	414 396
b) Nombre d'actions émises	18 876 005	12 103 951	6 494 137	5 018 964	4 143 964
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	3 942 235	3 617 521	4 070 950	5 921 255	9 803 256
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	330 132	65 675	(1 940 364)	154 776	(5 177 185)
c) Impôt sur les bénéfices	(70 625)	(71 779)	0	0	(112 000)
d) Dotation amortissements et provisions	96 486	78 813	202 985	122 779	885 416
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	304 271	58 641	(2 143 349)	31 997	(5 950 601)
f) Montants des bénéfices distribués	0	0	0	0	0
g) Participation des salariés	0	0	0	0	0
h) Effectif moyen salariés	19	20	29	39	65
i) Masse salariale	936 139	1 350 246	1 871 692	2 190 778	3 895 141

Annexe 2

Operations réalisées par les dirigeants sur leurs titres

DIRIGEANT CONCERNE	DATE DE LA TRANSACTION	LIEU DE LA TRANSACTION	NATURE DE LA TRANSACTION	DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER	PRIX UNITAIRE	VOLUME	DATE DE RECEPTION DE LA NOTIFICATION
François THEAUDIN	17/04/2017	PARIS	EXERCICE	BSPCE	0,92€	97 490	17/04/2017
François THEAUDIN	17/01/2017	PARIS	CESSION	ACTIONS	1,226€	15 000	17/01/2017